



REVUE DE PRESSE 12 juillet 2023

# Tram express de l'Ouest lyonnais : voici par où il pourrait passer

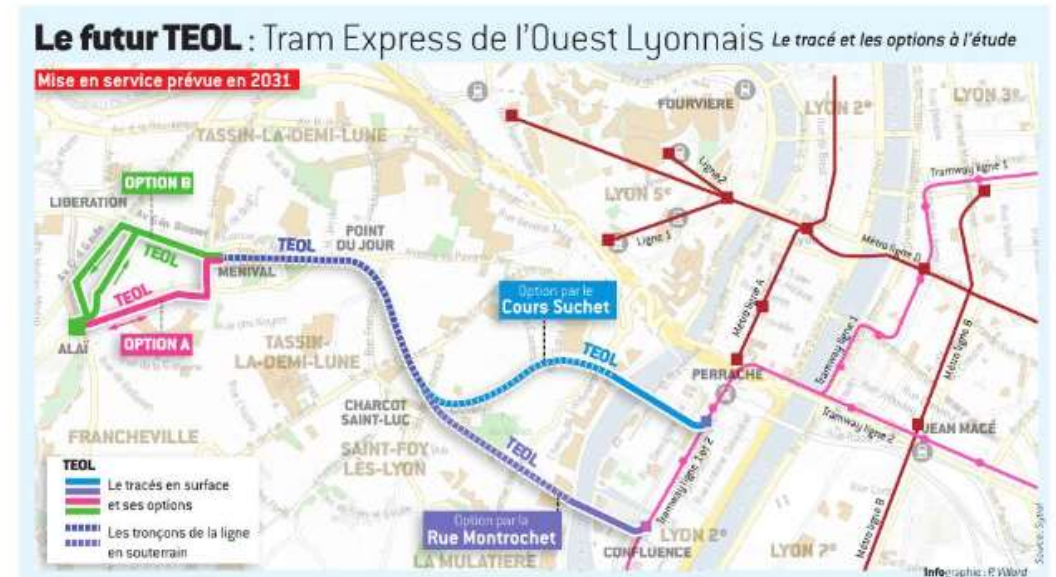
Labandon du projet de métro E, fin 2022, avait laissé place à celui de tramway express de l'Ouest lyonnais (TEOL), moins coûteux. Les études de faisabilité ont depuis permis de dessiner un tracé, qui sera soumis au vote du conseil du Sytral, ce jeudi. Voici le scénario sur la table. Et ses variantes.

Il n'est pas encore acté, mais déjà bien avancé. Le projet de Tram Express de l'Ouest lyonnais (TEOL), qui concerne les communes de Lyon, La Mulatière, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune et Francheville, s'apprête à franchir un cap, puisqu'il sera soumis au vote du conseil d'administration du Sytral ce jeudi. Si les élus de l'instance donnent leur feu vert, il entrera alors dans une phase de concertation préalable, qui sera normalement mise sur rails en novembre prochain.

Né sur les cendres du projet de métro E, en novembre 2022, TEOL a depuis fait l'objet d'études de faisabilité, qui ont mené à un scénario majeur, présenté dans ses grandes lignes, ce mercredi, par Bruno Bernard (EELV), président de Sytral Mobilités et Jean-Charles Kohlhaas (EELV), vice-président. La réalisation de la ligne de tram express, dont le coût est estimé entre 750 et 800 millions d'euros – plus d'1 milliard pour le métro E – partira de Jean-Macé (Lyon 7<sup>e</sup>) pour rejoindre Alai à Tassin-la-Demi-Lune, en desservant entre 6 et 9 stations, selon les alternatives retenues. Ces variantes seront présentées en concertation préalable.

## À Tassin, un tracé en surface quelle que soit l'option

À son arrivée à Lyon-centre, la ligne traversera la Saône « grâce à la création d'une passerelle », précise Bruno Ber-



Suite à des études de faisabilité lancées à l'automne 2022, le tracé du Tramway express de l'Ouest lyonnais vient d'être présenté. La ligne traversera la Saône grâce à la création d'un nouvel ouvrage et viendra se connecter au réseau existant (T1/T2) cours Suchet (à gauche) si l'option est validée, ou rue Montrochet (à droite). Photo Norbert GRISAY



nard, et viendra se connecter au réseau existant (T1/T2) soit au niveau du cours Suchet, soit au niveau de la rue Montrochet. Les deux options sont sur la table, et devront être choisies l'option de passage entre Ménival et Alai, qui pourra soit être directe, soit faire une boucle par le quartier Libération à Tassin. Dans l'un ou l'autre cas, TEOL sera

en surface sur cette portion, alors qu'il sera souterrain sur le reste du trajet, hors Lyon 2<sup>e</sup> et Lyon 7<sup>e</sup>.

## Entre 40 000 et 60 000 passagers estimés par jour

« La station Charcot/Saint-Luc présente plusieurs emplacements possibles », complète Jean-Charles Kohlhaas, tandis

que sous le plateau du 5<sup>e</sup>, entre Ménival et la Saône, deux stations souterraines sont envisagées, pour desservir le Point du Jour et Charcot Saint-Luc. Le tracé un temps évoqué par Saint-Irénée (Lyon 5<sup>e</sup>) a été abandonné.

Pour Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, un tram express tout-enterré aurait généré un surcoût estimé entre 300 et 400 millions

d'euros. « Sur ce projet, l'effort financier est énorme », poursuit l'élu écologiste, qui entend rester dans les clous budgétaires et respecter l'enveloppe de 800 millions d'euros, pour permettre le développement d'autres projets sur le territoire. « On a beaucoup discuté avec les habitants des questions d'intermodalités », ajoute Jean-Charles Kohlhaas, qui ambitionne d'avoir « entre 20 000 et 30 000 voitures en moins », chaque jour, sur le secteur concerné. TEOL, ambitionné pour début 2032, devrait embarquer entre 40 000 et 60 000 passagers au quotidien, selon les prévisions.

Il connecterait Alai à Confluence, en moins de 15 minutes par la rue Montrochet. Et Bruno Bernard de se projeter : « Il y aura ensuite possibilité d'aller vers Craponne et au-delà ».

● Valérie Bruno

# Édouard Hoffmann, chasseur de tags, enquiquineur d'élus

Depuis près de deux ans, Édouard Hoffmann est devenu le chef de file de la défense du patrimoine lyonnais. Véritable poil à gratter pour la mairie, le Lyonnais de 45 ans poursuit sa croisade notamment contre les tags, balayant d'un revers de main toute velléité de récupération politique... ou électoraliste.

« Tout est parti du premier confinement, en 2021. De ma fenêtre, je voyais la fresque végétale lumineuse rue de l'Annonciade (Lyon 1<sup>er</sup>) et elle était complètement défigurée par des tags. Je ne pouvais pas rester les bras croisés, sans rien faire. J'ai donc décidé de tout mettre en œuvre pour améliorer notre cadre de vie ».

Et force est de constater qu'Édouard Hoffmann a encore du boulot malgré sa pétition lancée en février dernier et qui a déjà recueilli 3500 signatures. Il suffit de se balader en Presqu'île pour découvrir des centaines de tags aussi bien sur des façades privées que sur des monuments. Des graffitis en tous genres, qui vont des tags "marketing" d'artistes, aux insultantes provenant souvent de groupes anarchistes. « Regardez ce Drawz, il est partout ! On ne parle pas de street art là » s'insurge le Lyonnais, « pas plus pour les sigles royalistes sur le mobilier urbain en Presqu'île. C'est de la pollution visuelle sur des portes du XVII<sup>e</sup> siècle ou de la pierre de Villebois, qui font partie du patrimoine lyonnais ! ».

Patrimoine. Le mot est lâché. Essentiel dans la vie d'Édouard Hoffmann et ce, depuis son enfance. « J'étais un gamin créatif, sensible à l'environnement » se rappelle-t-il. Il a grandi à Écully dans une fratrie de quatre enfants, dans une famille meurtrie par les drames. « J'ai perdu ma mère à l'âge de 13 ans puis mon frère aîné à 33 ans. L'urgence de vivre me colle à la peau ».

## Une attitude qui agace

Il fait ses études au collège des Maristes et découvre le travail de l'architecte Georges Adilon. Premier coup de cœur. Son bac ES en poche, il fait une licence d'Histoire de l'Art avant d'atterrir à Paris chez Christie's pour faire une école de marché d'art. C'est là qu'il rencontre Stéphane Bern, avec qui il conserve d'excellentes relations et qui a d'ailleurs signé et soutenu sa pétition.

« J'ai eu une révélation à Paris : la culture. J'ai pu m'y nourrir d'art. Je suis sensibilisé au détail, à la qualité. Le patrimoine, c'est ce qui reste. Et pour moi, ça va bien plus loin que le château familial ».

En 2013, il revient à Lyon pour subir une grosse opération. Un retour qui le conduit à s'occu-



Édouard Hoffmann, lyonnais à l'initiative d'une pétition contre les tags dans le centre-ville. Photo Fanély Souvignet

per du château de Chassagny (lire par ailleurs).

Conseiller paysagiste et en décoration, il décide en parallèle, de s'investir dans son quartier au cœur du 1<sup>er</sup> arrondissement. Membre du comité de quartier Ouest des pentes, il croit en la démocratie participative pour émettre ses idées.

« Foutaises ! Je suis vite allé de déception en déception. C'est une perte de temps » analyse-t-il, décidant depuis, d'agir seul, dès qu'il le pouvait. « Aujourd'hui, je lutte contre la banalisation, la standardisation ».

## « Édouard est clairement engagé pour le bien commun, ce qui est rare »

Et il n'y va pas de main morte. L'homme est cassant. Il s'en prend avec véhémence aux élus par mail, n'hésitant pas à les interpellés lors des visites de terrains. Une attitude qui agace de toutes parts. « Édouard est indiscutablement compétent et clairement engagé pour le bien commun, ce qui est rare » expli-



Ici la Fontaine Auguste-Laurent Burdeau. Édouard Hoffmann, lyonnais à l'initiative d'une pétition contre les tags dans le centre ville de Lyon. Photo Fanély Souvignet

que en préambule Pierre Breners, du comité de quartier. « Mais si le fond est bon, c'est souvent la forme qui ne va pas ». « Il est bouillonnant et s'emporte la plupart du temps. Mais il ne lâche jamais » décrit Anne-Marie Neulat, qui le côtoie au comi-

té. « C'est rafraîchissant ! Mais le politiquement correct lui échappe complètement, ce qui est délicat lorsqu'on doit parler d'une seule voix. Un excès de zèle qui fait qu'en mairie, logiquement, on évite au maximum les échanges. Il

n'est d'ailleurs pas invité à la Table ronde sur le sujet, organisée ce jeudi par le 1<sup>er</sup> arrondissement. « C'est terrible, j'ai voté pour les écologistes aux Municipales » s'énervait-il. « Mais je trouve que les élus ne respectent pas leurs engagements. Le cadre de vie se détériore et c'est un sondage Ipsos de février dernier, qui le dit : 74 % pensent que la qualité de vie se détériore à Lyon. Bon nombre des comités de quartier de Lyon ont signé ma pétition, c'est un signe. Regardez l'état de la mairie ou du commissariat du 1<sup>er</sup> arrondissement et dites-moi que j'ai tort ! ».

## La chasse aux tags ? Un positionnement idéologique

Les attaques sont d'ailleurs tellement nombreuses que certains élus des Pentes sont convaincus qu'il a une idée derrière la tête et qu'il souhaite s'engager, face à eux, aux prochaines élections municipales. « C'est ridicule ! » réagit Édouard Hoffmann. « J'aime ma liberté. Si j'étais dans un parti ou que je me présentais, je serais obligé d'être prudent. Je suis apolitique, mon positionnement est purement idéologique ». Et de conclure. « Pourquoi Paris parvient à combattre les tags et pas Lyon ? Il suffit d'infiltrer les réseaux sociaux, Drawz ou Choke sont connus dans le milieu. C'est pour cela que j'insiste auprès des élus lyonnais : sanctionnez et ça fera passer un message fort à tous les autres tagueurs. Qu'ils apprennent à respecter plutôt qu'à bousiller le patrimoine. Cela porterait un coup d'arrêt efficace à ces dégradations qui coûtent bien cher au contribuable en plus de donner un sentiment d'insécurité et de laisser-faire » conclut-il.

● David TAPISSIER

## Château de Chassagny : divisé... mais préservé

Suite à son opération dix ans en arrière, Édouard Hoffmann se retrouve à venir s'occuper du château de Chassagny. Un bien familial acheté en 1912, par son arrière-arrière-grand-père, propriétaire des Tanneries Lyonnaises. Un lieu aux proportions impressionnantes -trois fois 700 m<sup>2</sup> - classé aux monuments historiques et inhabitable hors période estivale. L'occasion pour lui d'organiser des manifestations, notamment des mariages mais également de mettre en avant ce patrimoine familial.

« Ce château, je l'ai toujours connu et ça a certainement contribué à mon intérêt pour



En 2014, Édouard Hoffmann (à droite) aux côtés de l'historien Nicolas Jaccout. Au fond, le château. Photo archives Richard Mouillaud

l'histoire. On le louait pour des mariages mais c'était un gouffre financier. La vente a traîné six ans... Mais malgré la

division en appartement, il restera en l'état. C'était indispensable » persiste le Lyonnais.

## Les projets des écologistes, sur la végétalisation, se heurtent parfois aux contraintes liées au classement de Lyon au patrimoine historique de l'Unesco.

Dans leurs grands projets pour la Presqu'île, les écologistes doivent composer avec un cahier des charges par moments très contraint. Une grande partie de leurs opérations se situent soit dans le périmètre classé par l'Unesco soit dans celui des monuments historiques. Les esquisses présentées par la Métropole de Lyon ont ainsi été soumises à leur approbation. Les écologistes se heurtent souvent à cette étape incontournable sur la plupart de leurs projets. Mi-juin, Lyon Capitale révélait que la fresque imaginée par la Métropole pour recouvrir les tags sur les murs des rives de Saône à hauteur de la passerelle Saint-Georges dans le 5e avait été abandonnée par crainte d'être retoquée par les architectes des bâtiments de France. La végétalisation de la place Bellecour devra aussi passer sous leurs fourches caudines. Le lifting de cette esplanade n'a jamais vraiment été envisagé par leurs prédécesseurs en partie pour cette quadrature du cercle : casser la minéralité de la place tout en conservant sa dimension historique de place d'armes. Même sur de petits projets de végétalisation, les experts des monuments historiques tiquent. Autour de la place Sathonay, la Ville de Lyon voulait faire sauter des pavés pour planter des arbres en pleine terre. *"Des discussions ont été compliquées, mais ont abouti, car chacun a pu conserver ses objectifs,"* se rappelle Valentin Lungenstrass, adjoint à la Ville de Lyon chargé de la mobilité et des espaces publics.

# La voiture dans l'œil du cyclone

● **ZFE : tenir le programme, pas si simple**

### En cours

Anticiper le changement climatique, tel est l'objectif des écologistes, aussi bien du côté de la Métropole que de la Ville de Lyon. Et ça passe évidemment par la Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Sur le territoire, les seuils de pollution réglementaires sont régulièrement dépassés et le trafic routier est à l'origine d'une part importante de la pollution atmosphérique. Le 1er janvier 2023, la Zone à faibles émissions mobilité du Grand Lyon est entrée en vigueur pour les voitures des particuliers, après une période pédagogique de 4 mois : finis les véhicules de particuliers Crit'Air 5. Pour autant, la Métropole a dû freiner ses ardeurs et le calendrier a été décalé. Pour le Crit'Air2 et plus, correspondant à la fin du diesel, il était question, initialement, d'une interdiction au 1er janvier 2026. Finalement, si tout se passe bien, ce sera pour 2028.

● **Ville à 30 km/h : une galère assumée**

### Fait

Depuis le 30 mars 2022, Lyon est désormais « Ville 30 » : 84 % des rues sont limitées à 30 km/h. Resteront 13 %

des axes à 50 km/h et 3 % des axes à 70 km/h dont la M6/M7. Une décision qui a coûté 3 millions d'euros et qui a été très critiquée notamment par l'association « 40 millions d'automobilistes ». En mars dernier, un premier bilan faisait état de 1 276 contrôles effectués, 554 PV dressés. Mais surtout, une baisse générale de la vitesse dans les rues, y compris celles maintenues à 50 km/h a été constatée par les policiers municipaux. Pour gagner en efficacité, il faudrait, selon la Ville, augmenter le nombre de radars fixes. Sauf qu'en février, le gouvernement a confirmé le report, sans fixer de date, de l'installation de 300 radars urbains, dont ceux prévus pour Lyon.

● **Rendre sa place aux piétons : c'est bien parti**

### En cours

L'espace public doit être partagé avec un rééquilibrage vers les mobilités actives : pour faire simple, la voiture, trop présente, doit désormais laisser un peu de place aux autres. C'est-à-dire les transports en commun, les modes doux et les piétons. Pour eux, ça passe par une réappropriation des trottoirs, avec la suppression des pistes cyclables sur trottoirs comme sur le pont Lafayette, par un réagen-

cement des zones aux abords des écoles avec la création de 68 rues des enfants apaisées et végétalisées, mais aussi par une réflexion autour de la piétonnisation : Métropole et Ville de Lyon entendent revoir le plan de circulation de la Presqu'île pour limiter les flux de transit en instaurant une Zone à trafic limité d'ici 2025. Afin de permettre aux habitants de tester l'apaisement de leur quartier et de se réapproprier un espace public entièrement dédié aux piétons, les Écologistes ont également organisé à huit reprises depuis septembre 2020, l'opération « La voie est libre ».

● **Mettre un terme à l'anarchie trottinettes**

### Fait

Lorsque la nouvelle municipalité est arrivée, la sélection des deux opérateurs pour une période de deux ans était quasiment terminée. Valentin Lungenstrass, adjoint au maire de Lyon, a adoubi en septembre 2020 Dott et Tier, avec 2 000 trottinettes chacun. Mais le chantier restait entier. Progressivement, des emplacements de stationnement dédiés ont été mis en place afin d'éviter l'anarchie, en commençant par la Presqu'île. La Ville a même fait le choix de refaire un appel à projets pour prolonger de

quatre ans le service, conservant les deux mêmes opérateurs. Au programme : sécurité et durabilité jusqu'en 2027, mais surtout des emplacements de stationnement dédiés ou partagés avec les vélos sur l'intégralité des neuf arrondissements. C'est imposé depuis juin 2023.

● **Stationnement : le changement c'est pour 2024**

### En cours

En mai dernier, Valentin Lungenstrass, adjoint (EELV) au maire en charge des Mobilités, dévoile les contours de la future politique de tarification du stationnement payant à Lyon. Fini les tempo et les presto, désormais une seule zone payante, avec des tarifs -de 15 à 45 € mensuellement- une tarification familiale et solidaire pour les résidents, complétée par une approche globale de mobilité de la ville. De quelle manière ? En se penchant sur le poids des véhicules. Une première en France. La convention citoyenne pour le climat souligne l'impact des véhicules plus lourds sur le fait qu'ils utilisent plus de carburant, que les accidents qu'ils causent sont plus graves et que leur freinage émet davantage de particules fines. De plus, ils occupent plus d'espace public au détriment des autres mo-

des. Du coup, les propriétaires payeront davantage. Une réflexion concernant les abonnements et le stationnement de passage est en cours. Les premières annonces officielles devraient tomber mi-2024.

● **Tunnel Croix-Rousse : redistribution des voies dès 2024**

### En cours

La Métropole par la voix du vice-président Fabien Bagnon le dit souvent : le transit des voitures à Lyon est en baisse et celui des vélos explose littéralement. D'où une réflexion autour du tunnel de la Croix-Rousse qui pourrait changer de configuration. L'idée serait de réduire à une voie la circulation des voitures, ce qui permettrait de réserver la seconde voie aux bus. Puis de réorganiser le tunnel mode doux en le dédiant exclusivement aux piétons, aux vélos et aux trottinettes. Un projet évoqué lors de concertations, qui pourrait être adossé au début des travaux d'aménagement de la rive droite du Rhône programmés en 2024. L'intention est toujours évoquée « au conditionnel » et s'annonce compliquée à mettre en œuvre puisqu'il faut obtenir une autorisation des services de l'État.

## Place Bellecour : la statue de Louis XIV descend de son piédestal ce mercredi



Le chantier de restauration de la statue de Louis XIV, place Bellecour à Lyon, a été lancé en mai dernier. Photo Maxime Jegat

L'opération que s'apprentent à engager les restaurateurs de l'une des statues les plus emblématiques de Lyon s'annonce spectaculaire et même inédite. Il s'agit de déposer l'œuvre de Lemot, installée ici depuis 1825, pour permettre aux artisans d'effectuer des travaux sur le cheval et son célèbre cavalier, Louis XIV.

Que se cache-t-il derrière les grosses palissades installées place Bellecour depuis le mois de mai dernier ? Un chantier de restauration, aussi imposant qu'exceptionnel, puisqu'il concerne l'une des œuvres la plus emblématique de Lyon, la statue équestre de Louis XIV.

« Une statue remarquable », de l'avis même des spécialistes qui relèvent aussi son élégance et qui s'apprentent à œuvrer dans cette enceinte transformée en atelier.

Enfin pas tout de suite, car dans l'immédiat, il faut engager une opération qui s'annon-

ce spectaculaire et délicate : la dépose de la statue ce mercredi.

### Un coût prévisionnel estimé à 1,4 M€

Installée place Bellecour depuis 1825, cette œuvre que l'on doit à Lemot présente de sérieux signes de faiblesse. Des parties fissurées, des armatures en fer oxydées, une dalle abîmée, une estrade à réaménager...

Les artisans experts dans le domaine des monuments historiques composant l'équipe de maîtrise d'œuvre dans laquelle figure Didier Repellin, architecte du patrimoine de l'agence RL & Associés auront fort à faire.

Et le grand public devrait être invité à suivre ces différentes étapes.

Ce chantier très imposant qui devrait durer un an est porté par la Métropole de Lyon et soutenu par la Ville de Lyon et l'État. Son coût prévisionnel était estimé en septembre 2022 à 1,4 million d'euros.

# Passerelle Abbé-Couturier : les plaques réinstallées des deux côtés de la Saône

La Métropole de Lyon a fait poser de nouvelles plaques sur l'ouvrage enjambant la Saône au niveau de l'église Saint-Georges. En mars, *Le Progrès* avait alerté la collectivité de leur disparition depuis plusieurs années. Le prêtre lyonnais Paul Couturier (1881-1953) fut un pionnier mondial de l'œcuménisme.

**L**e *Progrès* a constaté ce vendredi 2 juin le rétablissement des plaques nominatives de part et d'autre de la passerelle Abbé-Paul-Couturier qui enjambe la Saône au niveau de l'église Saint-Georges. L'une a été fixée sur un pilier du quai Fulchiron (Lyon 5<sup>e</sup>); l'autre, sur un pilier du quai Tilsitt (Lyon 2<sup>e</sup>). Une nouvelle version de taille supérieure à la précédente, avec des caractères plus gros et lisibles.

(1)

## Inaugurées en 2003

Alertée en mars dernier par notre rédaction, la Métropole avait promis de remettre en place au plus tôt cette signalisation disparue il y a plus de 5 ans à la suite de dégradations répé-



Ce samedi 3 juin à Lyon 2<sup>e</sup>. La plaque fixée côté quai Tilsitt. Photo Nicolas BALLETT

tées (tags, rayures, brûlures). Son inauguration avait eu lieu en 2003 en présence notamment de l'archevêque Philippe Barbarin et du maire socialiste Gérard Collomb pour les 50 ans de la mort de Paul Couturier, le 24 mars 1953 à son domicile du 5 Rue du Plat (Lyon 2<sup>e</sup>).

Ce prêtre enseignant aux Chartreux fut l'un des pionniers mondiaux du dialogue entre les Églises catholiques, protestantes et orthodoxes. Voilà tout juste 100 ans, il avait eu l'intuition de miser sur des expériences de chant parta-

gées à l'église du Bon-Pasteur (Lyon 1<sup>er</sup>) pour entamer l'échange avec les centaines de réfugiés russes orthodoxes accueillis dans la cité rhodanienne après la Révolution soviétique. L'un des nombreux mouvements qui contribuèrent plus tard à réformer une partie de la doctrine catholique (concile Vatican II dans les années 1960).

### ● Nicolas Ballet

(2) Cette passerelle est souvent nommée « Saint-Georges » et apparaît encore ainsi sur le site Google Maps.

## Dix ans après sa fermeture, la portion basse du quai Tilsitt, le long de la Saône, va rouvrir à la promenade

Du N° 16 quai Tilsitt à hauteur de la passerelle Saint-Georges jusqu'au N° 21, une petite portion du quai bas de la Saône est grillagée depuis dix ans. La Métropole entame les travaux de consolidation du mur de soutènement mi-juillet. Réouverture prévue en fin d'année.

EXM019-10

**D'**ici à cinq mois, le temps estimé de la durée des travaux qui débiteront mi-juillet, il sera possible pour les usagers d'emprunter le quai de Saône bas, côté 2<sup>e</sup> arrondissement, du quai Saint-Antoine à hauteur de la passerelle du palais de justice jusqu'à Confluence sans interruption. Une bonne nouvelle !



En dix ans de fermeture quai de Saône, la végétation a envahi cette portion interdite au public et grillagée.

Photo Nadine Micholin

La petite portion du quai bas fermée depuis une dizaine d'années, se situe entre le N° 16 du quai Tilsitt à hauteur de la pas-

serelle Saint-Georges jusqu'au 21 quai Tilsitt. Elle est aujourd'hui envahie par la végétation et les déchets de toutes sortes.

Ce qui désespère les riverains alors que le site était autrefois accessible dans le prolongement du quai des Célestins au Nord et du quai Maréchal-Joffre au Sud et qu'il offrait une superbe vue sur les collines du Vieux-Lyon.

### Un contentieux entre la Métropole et un maître d'œuvre

« Il y a dix ans, des travaux dans le cadre du chantier d'aménagement des rives de Saône ont fragilisé la structure du mur de soutènement. S'en est suivi un contentieux entre l'entreprise maître d'œuvre et la Métropole. Il a fallu trouver un accord. C'est chose faite. Les travaux de réparation vont débiter mi-

juillet. Comme nous sommes dans un périmètre Unesco, il faut compter environ cinq mois de travaux techniques et délicats pour consolider le mur et les rampes. Ils auront lieu par voie fluviale », précisent les services de la Métropole, qui pensent rouvrir cette portion d'ici à la fin de l'année.

Quand les travaux en cours des Terrasses de la Presqu'île sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon, à hauteur du quai Saint-Antoine s'achèveront au premier trimestre 2024, les Lyonnais pourront alors déambuler sur les quais de Saône sans discontinuer du quai Saint-Vincent à la pointe de Confluence.

● N.M.

Lyon 2e

# Expo au musée des Tissus : avec "Madona Mia !", l'inspiration italienne de Laurie Diaz

Jusqu'au 30 juillet, durant toute la durée d'Airt de Famille, festival artistique d'économie circulaire participatif, on vous présente l'un des 27 artistes de l'incubateur Omart. Aujourd'hui, la photographe Laurie Diaz et son œuvre Madona Mia ! à l'Hôtel de Ville de Villeroy au musée des Tissus. Une chapelle italienne revisitée en mode art urbain.

Grâce à ses multiples photos souvenirs, inspirées par les innombrables chapelles que l'on retrouve chez nos voisins transalpins à chaque coin de rue, Laurie Diaz passionnée de photographies et d'Italie a imaginé une scénographie surprenante au sein d'une pièce de 45 m<sup>2</sup>, mêlant images pieuses et art urbain.

## Un coup de foudre pour Naples et le Sud de l'Italie

« J'ai fait des études dans la publicité et j'ai été directrice artistique en agence de pub pendant sept ans, à Lyon, à la Réunion et Madagascar » raconte cette Lyonnaise qui adore photographier les rues. « Je me suis beaucoup entraînée à la Réunion et à Madagascar. C'est un véritable terrain de jeu. De retour à Lyon, j'ai intégré un studio de dix photographes quai Saint-Vincent durant quatre ans. J'ai beaucoup appris. » Laurie Diaz réalise sa première expo avec un collectif de street photos à la Galerie Imag'In à la Croix-Rousse. Elle investit d'autres lieux, dont la galerie Poltred (Lyon 7<sup>e</sup>), Les Nuits Sonores, les usines Fagor Brandt, la place des Terreaux. Elle vit depuis une dizaine d'années de la photographie.

« J'ai remporté plusieurs concours, sur Internet, au Maroc, à l'international. J'ai intégré l'incubateur Omart en 2023 qui a repéré mon Instagram. Je suis



Laurie Diaz passionnée de photographies et d'Italie a imaginé une scénographie surprenante au sein d'une pièce de 45 m<sup>2</sup>, cette chapelle mêlant images pieuses et art urbain. Photo Nadine Micholin

partie en Italie durant un mois et demi en vacances. J'ai eu un coup de foudre pour Naples et le Sud. J'ai retrouvé tout ce que j'aime en Europe et dans l'océan indien. Il y a beaucoup de temples de rues dédiés aux disparus à Palerme et à Naples. J'ai eu un gros coup de cœur. Déclencheuse compulsive, j'arrive à faire trois photos chouettes par jour. Je sais d'avance ce que va être ma photo. Je mémorise les couleurs, l'ambiance. »

Avec « Madona Mia ! », Laurie Diaz détourne l'iconographie : « Il fallait sortir de l'exposition traditionnelle. Je me suis retrouvée face à des artistes qui réalisent des trucs fous, du très grand, de l'immersif. Je ne suis pas peintre, je ne pars pas du même postulat. En Italie, tout est culte et religion. »

Alors Laurie Diaz a imaginé une chapelle et utilisé ses nombreuses photos de temples de rues, de visages, de ruelles, de mains, pour tapisser le plafond

et les murs. Elle a peint les chaises et installé un fond sonore réalisé à Milan. L'artiste a collé ses photos dans le fond de nombreuses assiettes prêtées par les Lyonnais et collé des stickers sur les carreaux de fenêtres pour imiter les vitraux.

## Un plafond en trompe-l'œil, clin d'œil à la chapelle Sixtine

« J'avais envie d'un dos tatoué. J'en ai repéré un sur Instagram. Je me suis dit, il me le faut dans ma salle même si cela n'a rien à voir avec l'Italie. Peter Panther, membre du Salon Savoir-Faire à la Croix Rousse a accepté de prêter son dos. Les trois autres grand format, dont le temple du fond (Naples) ont été travaillés auprès de Scenolia, fabricant de décoration murale sur de la tapisserie en 3D. Pour le plafond, je voulais un trompe-l'œil pour recréer une chapelle ou église. C'est une pièce marquante avec un clin d'œil en toute modestie,

à la chapelle Sixtine (Rome). Je remercie Alain qui en une journée, l'a posé tout seul ainsi que Jonathan qui m'a aidée car j'ai dû travailler assise après m'être cassé le genou ! »

Depuis ce Festival Airt de Famille, Laurie Diaz envisage de monter un collectif avec d'autres artistes sur Lyon. « Il y a très peu de photographies intégrées dans le festival d'art urbain. Grâce à cette expo, j'ai trouvé un sens à donner, la manière dont j'ai envie de montrer mes photos et créer des scénographies qui sortent du cadre. »

● Nadine Micholin

**Festival Airt de Famille jusqu'au 30 juillet**, les mercredis et jeudis (11 h-18 h), vendredis (11 h-20 h), samedis (10 h-20 h) et dimanches (10 h-18 h). Plein tarif : 8 € la journée ou 6 € (tarif réduit), gratuité moins de 6 ans. 15 € le Pass d'un mois (11 € tarif réduit), 30 € le Pass illimité (22 €). Programme complet sur : [airtdéfamille.fr](http://airtdéfamille.fr) et les réseaux sociaux.

## Qui va faire vivre la Cité internationale de la gastronomie de Lyon ?

A la suite de l'appel à projets lancé le 16 janvier par la Métropole de Lyon, pour participer à l'animation de la Cité Internationale de la Gastronomie de Lyon, 15 projets ont été retenus, communique la collectivité.

« **F**aire de la Cité Internationale de la Gastronomie un lieu d'éducation au goût et ouvert à toutes et tous ». Tel est l'objectif de la Métropole de Lyon, dans le cadre de sa stratégie alimentaire. Pour y parvenir la collectivité, a lancé en janvier dernier un appel à projets « afin que des associations du territoire puissent proposer des animations collectives au grand public dans ce lieu exceptionnel ».

### **Faire vivre ce lieu emblématique**

Sur les 24 candidatures, la commission permanente de la Métropole de Lyon a retenu 15 projets - 3 projets d'expositions, 8 projets d'événements, 5 projets d'animations et 6 projets d'ateliers de cuisine - portés par 14 structures différentes et qui bénéficieront d'une subvention pour un montant total de 94 000 €. L'objectif étant de contri-



La création de Vincent Breed mettant en scène 13 cuillères prend place sous le dôme de la Cité de la gastronomie, en place à l'ouverture de la création de la Cité.

Photo archives Joël Philippon

buer à faire vivre ce lieu emblématique aux espaces et usages multiples, les projets déposés devaient s'inscrire dans au moins un des quatre thèmes piliers de la stratégie alimentaire et agricole de la Métropole de Lyon (Nutrition/Santé/Recherche, Résilience des territoires, Gastronomie et enfin Justice alimentaire).

À noter enfin que les détails de la programmation seront annoncés en septembre.